

# VO MENTHE DÉSINFECTANT +

DÉSINFECTANT & DÉSODORISANT  
AVEC UNE FORTE ODEUR DE MENTHE

## Présentation

Désinfectant et désodorisant avec une forte odeur de menthe pour la désinfection des locaux, matériels de transport et de stockage des ordures et déchets.

**Substance active :** Chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium 56g/L

*État physique à 20°C :* liquide

*Couleur :* jaunâtre

*Odeur :* forte odeur de menthe

*Densité :* 0,93

*Solubilité :* soluble dans l'eau

## Points forts

- Conforme à la norme EN 13697.
- Élimine les mauvaises odeurs, bactéries et levures.
- Odeur de menthe très rémanente.

## Mode d'emploi

**VO MENTHE DESINFECTANT +** s'utilise au nettoyeur haute pression ou au pulvérisateur, en dilution dans l'eau à raison de :

- 1% pour une action bactéricide.
- 5% pour une action levuricide.

Bien mouiller la surface à traiter pour augmenter le contact et optimiser l'efficacité. Ne préparer que la quantité de produit nécessaire pour le traitement envisagé.



## Références et conditionnements

**Réf. D1024 :** Bidon de 5L - Carton de 4 unités

**Réf. D1025 :** Bidon de 10L - Unité

## Précautions d'emploi

Utilisez les désinfectants avec précaution, avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande à [fds@lodi.fr](mailto:fds@lodi.fr).

Produit dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Évacuer le personnel, les animaux et les denrées alimentaires de la zone à traiter. Prendre garde au matériel électronique et aux surfaces sensibles (ex. Vernis). Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé. Conserver hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Ventilation et protection individuelle : il est important de ne pas négliger la protection et la ventilation.

Un équipement de protection respiratoire, de protection des yeux et de la peau doit être porté. le lieu traité doit être aéré pendant toute la durée du traitement puis ventilé à fond avant que les locaux soient réoccupés.

La durée de ventilation recommandée varie entre 30 minutes et 2 heures selon le niveau de ventilation possible.

Ne pas réutiliser l'emballage. Ne se débarrasser de ce produit et de son emballage qu'en prenant toute précaution d'usage.